



http://michaelenos.wix.com/fsgt-14-cyclisme .../.. Fsgt.ct14@yahoo.fr



ATTENTION (sauf licenciés FSGT- CC14) pour bénéficier des tarifs d'inscriptions minorés, la présentation d'une licence valide est exigée

IMPORTANT!!! Devoir d'information renforcée (code du sport) L'adhérent FSGT "licencié adhérent à la close assurance fédérale" est couvert (contrat) L'adhérent à la possibilité "conditions" de souscrire à l'une des options complémentaires de ce contrat. Les non-adhérents à ce contrat ont intérêts à souscrire une assurance Individuelle Accident "IA" Dommages corporels

Chaque cycliste doit avoir conscience de sa vulnérabilité et accepter les risques habituels du cyclisme tels que les chutes individuelles ou collectives. Il doit assurer sa sécurité, et celle des autres "prudence de chacun", respecter le code de la route, adapter sa vitesse à toutes circonstances, rester prudent. La victime qui s'expose elle même à un danger est susceptible de minorer voir supprimer la responsabilité de l'auteur du dommage. Son matériel doit être conforme et adapté à la discipline pratiquée (sans ajout ou modification par rapport à la référence initiale du constructeur du véhicule) Le port du casque rigide est obligatoire.

ATTENTION !! Pour des raisons de sécurité, ou de motifs divers, l'organisateur d'une épreuve est en mesure d'annuler une manifestation sportive

CONSULTEZ !!!!! Les descriptions de chaque organisation (document séparé)

MOIS	DATE	CYCLO (organisateur)	CYCLOSPORT (organisateur)	VTT (organisateur)	CYCLO CROSS (organisateur)
	sam 7				
	dim 8	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	Mortrée
ATTENTION	sam 14	Assemblée Générale CT14	Assemblée Générale CT14	Assemblée Générale CT14	Assemblée Générale CT14
JANVIER	dim 15				!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
	sam 21				
	dim 22				
	sam 28				
	dim 29				
FEVRIER	sam 4				
	dim 5				
	sam 11				
	dim 12				
	sam 18	Colombelles			
	dim 19				Sées
	sam 25	Cormelles			
dim 26			AC- Bayeux		
MARS	sam 4	Troarn			
	dim 5			AC- Bayeux	
	mer 8	Argences			
	sam 11	St Martin de Fontenay			
	dim 12			Audrieu	
	sam 18	la Cambre			
	dim 19		Cahagnes		
	sam 25	Fleury (rando du TN)			
dim 26		Argences	AC- Bayeux		
AVRIL	sam 1	Caen- Che. Vert			
	dim 2		Caen- V C		
	sam 8	Bayeux- AC			
	dim 9		AC- Bayeux		
	sam 15	Villers Bocage			
	dim 16		Gesvres		
	lun 17		Médavy		
	sam 22	Carpiquet			
	dim 23	Caen- VC	Bayeux- AC		
	mer 26	Cuerville			
	sam 29	AC- Bayeux			
dim 30		Alménèches			
MAI	lun 1		Audrieu		
	sam 6	Vacognes			
	dim 7				
	lun 8		Ecouché		
	mer 10	la Graverie			
	sam 13	AC- Bayeux		AC- Bayeux	
	dim 14		Championnat 14 & 61		
	mer 17	St Martin de Fontenay			
	sam 20	Rots			
	dim 21		Colombelles		
	jeu 25	AC- Bayeux	La Forêt Auvray		
	sam 27	Louvigny			
	dim 28		Inter Régions		
	mer 31	Vacognes			
JUN	sam 3	Audrieu	date?? Caen VC (Piste)		
	dim 4				
	lun 5		Sées (course)		
	sam 10	Caumont			
	dim 11		Caen- Che.vert		
	dim 11		Sées (crit)		
	sam 17	la Graverie			
	dim 18		Cardonville		
	sam 24	Caen- VC			
	dim 25		Sarceaux		



<http://michaelenos.wix.com/fsgt-14-cyclisme> ..//.. Fsgt.ct14@yahoo.fr



ATTENTION (sauf licenciés FSGT- CC14) pour bénéficier des tarifs d'inscriptions minorés, la présentation d'une licence valide est exigée

IMPORTANT!!! Devoir d'information renforcée (code du sport) L'adhérent FSGT "licencié adhérent à la close assurance fédérale" est couvert (contrat) L'adhérent à la possibilité "conditions" de souscrire à l'une des options complémentaires de ce contrat. Les non-adhérents à ce contrat ont intérêts à souscrire une assurance Individuelle Accident "IA" Dommages corporels

Chaque cycliste doit avoir conscience de sa vulnérabilité et accepter les risques habituels du cyclisme tels que les chutes individuelles ou collectives. Il doit assurer sa sécurité, et celle des autres "prudence de chacun", respecter le code de la route, adapter sa vitesse à toutes circonstances, rester prudent. La victime qui s'expose elle même à un danger est susceptible de minorer voir supprimer la responsabilité de l'auteur du dommage. Son matériel doit être conforme et adapté à la discipline pratiquée (sans ajout ou modification par rapport à la référence initiale du constructeur du véhicule) Le port du casque rigide est obligatoire.

ATTENTION!! Pour des raisons de sécurité, ou de motifs divers, l'organisateur d'une épreuve est en mesure d'annuler une manifestation sportive

CONSULTEZ !!!!! Les descriptions de chaque organisation (document séparé)

JUILLET	sam	1		Championnat de France (Rouez-Sarthe)		
	dim	2				
	sam	8	Audrieu			
	dim	9		Caen- Che.Vert		
	jeu	13		Vimoutiers (crit)		
	ven	14		La Cambe		
	sam	15				
	dim	16				
	sam	22	la Cambe			
	dim	23				
	mar	25		Lisieux (crit après tour)		
	sam	29				
	dim	30		Banvou		
AOUT	sam	5				
	dim	6				
	sam	12		Château D'Almenèches		
	dim	13				
	mar	15				
	sam	19				
	dim	20		Argentan		
	sam	26	Audrieu			
dim	27		Cahagnes			
SEPT.	sam	2	St Martin de Fontenay			
	dim	3				
	sam	9	la Graverie			
	dim	10		VC Sagien		
	sam	16	la Cambe	date ?? Caen-VC (Nat.crit. vélo piste s/piste carting)		
	sam	16		Trun		
	dim	17		Carpiquet	Vacognes	
	sam	23	Villers Bocage	Madré		
	dim	24				
sam	30	Caen- ASPTT				
OCTOBRE	dim	1		Caen- Che.Vert (trio)		
	sam	7	Colombelles	Duathlon St Denis sur Sathon		
	dim	8		FSGT- CT14		
	sam	14	Caen- VC			
	dim	15			AC- Bayeux	
	sam	21	Cardonville			
	dim	22				
	sam	28				
	dim	29			St Martin de Fontenay	
NOVEMBRE	mer	1				
	sam	4				
	dim	5			AC- Bayeux	
	sam	11				
	dim	12				
	sam	18		Soirée des remises des récompenses à Mortrée		
	dim	19				
	sam	25				
	dim	26			Caen- VC	
DECEMBRE	sam	2			Audrieu (Téléthon)	
	dim	3				
	sam	9				
	dim	10				date ?? Caen- VC
	sam	16				
	dim	17			AC- Bayeux	